

ouvrit la porte de la salle à manger. Là il se retourna, et regarda fixement Delagrave qui, tout bouleversé, s'appuyait contre la table en répétant :

— Vaudrusen ! Mon frère et une fille. En êtes-vous sûr ?

L'avocat leva un doigt, et ferma à moitié la porte.

— C'est vrai comme deux et deux font quatre, vous dis-je. Mais je vous ai raconté amicalement la chose, et je vous ai montré comment c'est arrivé. Du diable aussi, pourquoi avez-vous choisi un pareil moment pour vous quereller avec le vieux fou ! Il n'est pas commode, vous le savez bien !

— Emma ! murmura Henri.

— Justement. Un nom qui vraisemblablement vous sera fatal j'en suis fâché. Très-fâché.

Et l'avocat sortit de la salle à manger, laissant Delagrave tout anéanti par les nouvelles qu'il lui avait communiquées.

Mais celui-ci était homme d'action ; il secoua bientôt sa léthargie, et, sachant qu'un danger le menaçait, il se prépara à lui faire face, avec toute l'énergie dont il était capable.

Son père, avait dit le médecin, était tombé dans une sorte d'assoupissement, et ce qu'il y avait de mieux à faire c'était de ne point le déranger.

Henri donna l'ordre qu'on l'avertisse dès que le vieillard se réveillerait, puis il descendit dans les bureaux de la maison et de là passa dans le cabinet du vieil Isaac.

Il ferma soigneusement la porte derrière lui et la barra à double tour. Après quoi, tirant de sa poche un petit trousseau de clefs, il se mit à ouvrir, les uns après les autres, les différents tiroirs du bureau de son père.

Ce n'était pas la première fois que ces clefs lui avaient servi à surprendre des secrets que le vieil Isaac croyait n'être connus que de lui.

Ses recherches furent rapides, mais le résultat en fut complet.

La lettre, la lettre de son frère qu'Isaac avait dissimulée avec tant de soin, était dans ses mains.

Il la parcourut à la hâte, et, à mesure qu'il avançait dans sa lecture, un nuage de plus en plus sombre obscurcissait son front.

— Voilà donc, voilà donc, dit-il, à demi-voix, ou plutôt en sifflant les paroles entre ses dents serrées. Voilà donc la raison pour laquelle mon père a tressailli et changé de couleur, l'autre jour, quand Mouton prononça le nom de Vaudrusen ! Oui, je comprends maintenant, pourquoi il a changé de ton et de manières. Mon frère revient riche et mon père se dispose à le recevoir les bras ouverts. Et c'est pour cette enfant qu'il ne connaît pas, qu'il n'a jamais vue, qu'il est prêt à sacrifier toutes mes espérances de fortune et d'avenir !

La lettre était tombée de ses mains sur le bureau. Il la reprit et la froissa entre ses doigts crispés.

— Mieux vaudrait pour elle, murmura-t-il, qu'elle fut morte, que les fièvres de son pays natal eussent desséché le sang dans ses veines, ou que la mer l'engloutisse au fond de ses entrailles, plutôt que de faire un si long voyage pour se mettre en travers de ma route. Mais quel est donc ce symbole de paix dont parle cette lettre ? où est-il ?

Il rejeta, pour un instant, la lettre de côté, et recommença à chercher dans les tiroirs.

Il ne trouva rien que de vieux parchemins et de vieux papiers tout jaunis dont l'existence lui était bien connue.

Le coude appuyé sur le bureau, et la tête posée sur la paume de sa main, il réfléchit.

— Mon père, se dit-il, a fait un autre testament, et ce n'est pas en ma faveur, il faut qu'il ait une raison pour cela. La dernière attaque qu'il vient d'éprouver aurait-elle dérangé son intelligence ? Ah ! si je pouvais prouver cela ! Cependant, non. Mouton, les domestiques, lui-même, tout se réunirait pour attester le contraire. Il ne peut avoir deviné !...

Il s'arrêta, frissonna, puis rit tout haut comme s'il eut voulu se moquer de sa propre pensée.

— Impossible ! murmura-t-il ; des centaines d'années se passeront avant que le chêne du Ravin maudit ne tombe en poussière et ne livre le secret qui lui a été confié ! Aucun œil humain n'a vu le portefeuille en ma possession, et, à l'heure qu'il est, lui et les papiers qu'il renfermait ne sont plus que des cendres.

Il s'appréta à mettre la lettre dans le tiroir, lorsque quelqu'un frappa à la porte.

— Qui est là ? demanda-t-il.

Un domestique lui répondit que M. Isaac était éveillé et qu'il désirait le voir.

— Mon père est-il mieux ? demanda Henri.

— Non, monsieur, le médecin m'a recommandé de vous dire qu'il va plus mal, beaucoup plus mal.

Henri Delagrave s'était levé de son siège, et restait debout une main sur le bureau et tenant toujours, de l'autre, la lettre de son frère.

— Où est le médecin ? demanda-t-il, toujours à travers la porte.

— Il est parti pour aller voir un autre malade ; mais il doit revenir, a-t-il dit, immédiatement, car le danger est grand.

(A continuer.)



## DEPARTEMENT DE LA MARINE

ET DES

## PECHERIES

BRANCHE DES PECHERIES,

OTTAWA, 7 janvier 1870.

### AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que le soussigné recevra jusqu'au PREMIER MARS prochain des SOUMISSIONS pour FRET SIX GOELETTES RAPIDES A LA COURSE, convenablement voilées à l'avant et à l'arrière, mesurant de soixante à cent trente tonneaux environ, tonnage enregistré, avec des Chaloupes convenables à chaque goélette. Ces goélettes devront être en bon état, parfaitement solides et ne pas excéder six années d'existence, pour faire la Police Marine sur les côtes maritimes du Canada. Les équipages seront pourvus et les bâtiments seront au risque des propriétaires.

Ces goélettes devront courir pendant la saison depuis le 1er avril jusqu'au 1er novembre. Le soussigné se réserve le choix de renouveler le nolissement pour l'année suivante.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les soumissions devront être faites pour une ou plus d'une goélette.

En s'adressant à ce Département, ou à ses agences à Québec, à Halifax, N. E., et à St. Jean, N. B., après le 20 du présent mois, on pourra obtenir des spécifications en blanc devant contenir la description de chaque bâtiment, et aussi des formulés de soumissions, avec d'autres détails.

Les communications devront être adressées :

DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES,

Branches des Pêcheries,

Ottawa,

Et marquées "Soumissions pour bâtiments"

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.

20 janvier 1870.

Lettres non réclamées au Bureau de poste, Ste. Anne

Angers, Eusebe—Anyle, Georges—Bouthot, Ls. (2)—Bossé,

Lambert (2)—Bérubé, Nicolas—Bossé, Delvina—Bouthot, Pierre

—Beaulieu, Jean—Cartier, Baptiste—Courcy, Frs.—Coursier, Frs.

—Castonguay, Antoine—Chrétien, Urbain—Caron, David—Dubé,

Adèle (3)—Dick, John—Dechêne, Frédéric—Emont, Prudent—

Hamelin, Frs.—Lizotte, Mme Vve—Lagnée, Louis—Lemieux,

Etienne—Martin, Frs.—Maurau, Sura—Martin, Thomas—Mc-

Donald, James—Martin, Fortuné—Michaud, J. Bpt.—Quellet,

Rémi (3)—Ouellet, Pierre—Picard, Joseph—Rouleau, Jérémie

—Rouleau, Eloi—Soucy, Vilmaire—St. Pierre, François—

27 janvier 1870.

J. DIONNE, M. P.